



VOTRE FACTURE DU 10/06/24 N° 538 756 464 169

Votre facture annuelle comprend le montant dû pour la période échue. Elle tient compte des mensualités déjà réglées et vous indique, par différence, le montant restant à payer ou qui vous sera remboursé.

ZISUBILL5387564641690310990186

Référence client : 310 990 186

Numéro Compte de Contrat : 515 019 996

Lieu de consommation :

1ER- BATIMENT A- LOGEMENT 14 1ER-BTA 1
4, CHEMIN DE LA PLANCHETTE
77170 BRIE COMTE ROBERT

Détail de votre contrat en p.3

MME BARRY LUDIVINE
ETG 1 APPT 14
4 CHEMIN DE LA PLANCHETTE
77170 BRIE COMTE ROBERT

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 € - RCS Nanterre 542 107 651 - N° TVA FR 13 542 107 651

ENGIE



Gaz naturel du 23/05/23 au 08/06/24

6340 kWh - Cette consommation repose sur les index estimés par le Distributeur.

+ 836,67 €



Électricité du 24/05/23 au 23/05/24

3481 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

+ 681,73 €

Total TTC des éléments facturés

= 1 518,40 €

Dont Total hors TVA (1 306,57 €)
Dont Total TVA (211,83 €)

Prélèvements déjà effectués pour le Gaz naturel et l'Electricité

- 1 362,13 €

Montant TTC de la facture échéance au 24 juin 2024

= 156,27 €

Montant Total TTC (PRELEVE LE 24/06/24)

156,27 €



Votre prochain échéancier

Vous serez prélevé de 138,83 €
le 07 de chaque mois

Prochain relevé de compteur Gaz par un technicien

autour du 24 novembre 2024

Télé-relevé Electricité

autour du 23 de chaque mois

(Détail p.3)

VOTRE MODE DE PAIEMENT

Conformément à votre demande, le
montant de cette facture sera prélevé
sur le compte
1027802163000718858XXXX.

Retrouvez vos coordonnées
bancaires p.4.

Pour vous repérer et mieux gérer

L'évolution de votre consommation Gaz (en kWh):



GAZ

L'évolution de votre consommation Electricité (en kWh):

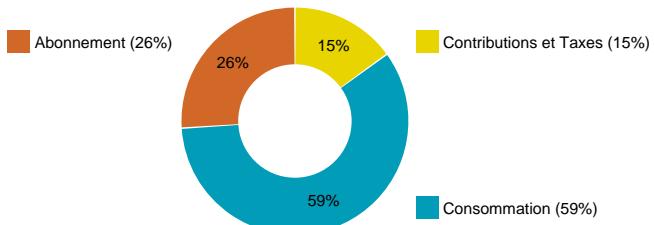


ELEC.

Les événements Gaz sur votre période facturée

- ➡ Votre consommation repose sur les index estimés par le Distributeur.
- ➡ Le 1^{er} juillet 2023 les prix du gaz naturel ont changé.

Pour aller plus loin :
<https://particuliers.Engie.fr/espace-client/prive/mes-factures.html>

Ce que vous payez en Gaz**GAZ NATUREL****Abonnement**

Régularisation d'abonnement du 01/07 au 24/07/23 sur la base de 16,31€ HT par mois ⁽²⁾

Abonnement du 01/07/23 au 24/07/24 sur la base de 16,80€ HT par mois ⁽²⁾

Total Abonnement**Consommation**

du 23/05/23 au 08/06/24 compteur n° 267

	Ancien Index	Nouvel Index	Différence en m ³	Coeff conv ⁽¹⁾	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
Abonnement							- 13,05	5,5
Régularisation d'abonnement du 01/07 au 24/07/23 sur la base de 16,31€ HT par mois ⁽²⁾							218,35	5,5
Abonnement du 01/07/23 au 24/07/24 sur la base de 16,80€ HT par mois ⁽²⁾							205,30	
Total Abonnement							415,14	
Consommation	2762 relevé	3333 estimé	571	11,11	6340	0,06548	415,144	20,0
Total Consommation							415,14	
Contributions et taxes liées à l'énergie⁽³⁾							23,66	5,5
Contribution Tarifaire Acheminement							24,05	20,0
Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel du 23/05 au 31/12/23					2874	0,00837	56,74	
Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel du 01/01 au 08/06/24					3466	0,01637	104,45	
Total Contributions et taxes							836,67 €	

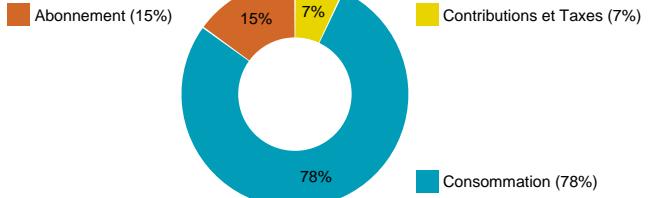
TOTAL GAZ NATUREL TTC

836,67 €

Les événements Electricité sur votre période facturée

- ➡ Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.
- ➡ Sur la période facturée, les prix de l'Electricité ont changé.

Pour aller plus loin :
<https://particuliers.Engie.fr/espace-client/prive/mes-factures.html>

Ce que vous payez en Electricité**ELECTRICITE****Abonnement**

Abonnement du 25/07 au 31/07/23 sur la base de 7,73€ HT par mois ⁽²⁾

Abonnement du 01/08/23 au 30/04/24 sur la base de 8,14€ HT par mois ⁽²⁾

Abonnement du 01/05 au 24/07/24 sur la base de 7,79€ HT par mois ⁽²⁾

Total Abonnement**Consommation**

du 24/05/23 au 23/05/24 compteur n° 350

	Ancien Index	Nouvel Index	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
Abonnement					1,81	5,5
Abonnement du 25/07 au 31/07/23 sur la base de 7,73€ HT par mois ⁽²⁾					74,33	5,5
Abonnement du 01/08/23 au 30/04/24 sur la base de 8,14€ HT par mois ⁽²⁾					22,07	5,5
Total Abonnement					98,21	
Consommation	14388 télé-relevé	17869 télé-relevé	3481	0,12701	442,122	20,0
Total Consommation					442,12	
Contributions et taxes liées à l'énergie⁽³⁾					14,14	5,5
Contribution Tarifaire Acheminement					2,30	20,0
Contribution au service public de l'Electricité du 24/05/23 au 31/01/24			2295	0,0010000		

ELECTRICITE	Ancien Index	Nouvel Index	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
Contribution au service public de l'Electricité du 01/02 au 23/05/24			1186	0,0210000	24,91	20,0
Total Contributions et taxes					41,35	

TOTAL ELECTRICITE TTC 681,73 €

Dont 214,84 EUR HT reversés à votre Distributeur au titre de l'acheminement de l'Electricité

	Montant hors TVA en euros	Montant TVA au taux de 5,5%	Montant TVA au taux de 20,0%	Total TTC en euros
Total des éléments facturés	1 306,57	18,77	193,06	1 518,40
Déduction des prélèvements effectués				- 1 362,13
TOTAL DE VOTRE FACTURE				156,27 €

Vos Contacts Utiles

Votre Service Clients Engie



Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7 particuliers.engie.fr



Accédez depuis votre application mobile



Du lundi au samedi : 8H-20H

N°Cristal 0 969 324 324

APPEL NON SURTAXÉ



ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Urgence Dépannage 24h/24



Urgence sécurité Gaz GRDF

0 800 473 333 Service & appels gratuits



Accueil Dépannage Electricité Enedis

N°Cristal 0 972 675 077

APPEL NON SURTAXÉ

Chèque Énergie



Enregistrez votre Chèque Énergie sur chequeenergie.gouv.fr

Ou envoyez le à ENGIE TSA 10 016

78924 YVELINES CEDEX 9 (référence client au dos du chèque)

Vos services gratuits actifs

- Facture en ligne
- Espace client
- Mensualisation

Vos prochaines échéances



Prochain relevé de compteur Gaz par un technicien autour du **24 novembre 2024**

Prochaine facture autour du **24 mai 2025**

Télé-relevé Electricité autour du 23 de chaque mois

Cette facture sera calculée sur la base de votre consommation Electricité réelle constatée lors de la télé-relève et sur la base de votre consommation Gaz réelle relevée. Le technicien doit accéder au compteur Gaz au moins une fois par an.

Votre contrat d'énergie avec Engie



Gaz Energie Garantie 3 ans (prix de marché)

(Entre 4 000 et 29 999 kWh par an)

Date d'effet : 01/01/22 - Date d'échéance : 31/12/24
Consommation Annuelle de Référence en kWh (CAR) : 7434
Point de comptage et d'estimation : 22174529499735



Elec Energie Garantie 3 ans (prix de marché)

Date d'effet : 01/01/22 - Date d'échéance : 31/12/24
Puissance souscrite : 3 kVA
Compteur Linky communicant
Point de livraison : 22108104030517
Elec Verte

Faites des économies d'énergie en maîtrisant votre consommation



Suivez votre consommation au plus près sur votre Espace Client avec **Ma conso**
(inclus dans votre offre)



Surveillez votre consommation d'eau chaude en réglant la température de votre chauffe-eau entre 50°C et 60°C.

Avec la **Facture en Ligne**, vos factures sont disponibles 5 ans sur votre Espace Client : vous pouvez les consulter et les imprimer comme justificatif de domicile.

Vos coordonnées bancaires

Titulaire du compte : Barré Ludivine

Identifiant Créditeur SEPA : FR03SYM002381

Référence du compte : Nom de la banque
CSSE CIT MUT SOTTEVILLE LES ROUEN/AG
SOTTEVILLE ROUEN

Référence Unique du Mandat : 00S013822458

Numéro de compte : 1027802163000718858XXXX

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte dont les références apparaissent ci-contre.

Pour tout contact ou réclamation sur ce mode de paiement, la modification ou la révocation du mandat, vous pouvez contacter notre service clients.

Vous pouvez également changer vos coordonnées depuis votre espace client, rubrique « mes informations personnelles » - [particuliers.engage.fr](#).

Récapitulatif des montants facturés sur la dernière année



Eléments liés au Gaz

du 23/05/2023 au 08/06/2024

Abonnement	205,30 €
Consommation	415,14 €
Contributions et taxes	104,45 €
TVA	111,78 €



Eléments liés à l'Électricité

du 24/05/2023 au 23/05/2024

Abonnement	98,21 €
Consommation	442,12 €
Contributions et taxes	41,35 €
TVA	100,05 €

Total TTC 1 518,40 €

Ce texte définit les termes techniques et vous assure que les éléments de la facture sont bien compréhensibles.

⁽¹⁾ Coefficient de conversion : à quoi sert-il ?

Le compteur mesure le volume de gaz naturel (en m³) qui vous a été livré. Cependant l'énergie contenue dans 1m³ de gaz naturel varie en fonction de la composition du gaz naturel et de l'altitude de votre commune. Il est fourni par le Distributeur et permet de calculer le nombre de kWh (ou une valeur approchée) comme suit : Nombre de m³ x coefficient de conversion = nombre de kWh. Il peut être calculé par le Fournisseur pour les consommations intermédiaires, en cas de répartition des consommations par période due à changement de prix au cours de la période de facturation, sur la base des informations communiquées par le Distributeur pour cette période.

⁽²⁾ Abonnement : comment est calculé son prix ?

Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés. Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 EUR HT / an vous paieriez en janvier (31 jours) 190 EUR x 31 / 365 = 16,14 EUR HT

⁽³⁾ Contributions et Taxes liées à l'énergie

• La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) s'applique au gaz naturel et à l'Électricité. Il s'agit d'une taxe collectée par les Fournisseurs d'énergie et reversée à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières.

• La contribution aux charges de service public de l'Électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

• Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN) : Collectée par les Fournisseurs de gaz naturel pour le compte de l'Etat, elle s'applique depuis le 01/04/2014 aux consommations de gaz naturel des particuliers. Le montant de cette taxe est obtenu par division du montant PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur) par un coefficient légal de 1,11 donnant ainsi le PCS (Pouvoir Calorifique Supérieur) applicable au Gaz.

Informations et Droits

Informations

Retrouvez toutes les informations sur nos tarifs et nos services d'économies d'énergie sur particuliers.engie.fr

Réclamation ou litige

En cas de réclamation, vous pouvez contacter votre Service Clients par téléphone (Numéro Cristal : 0 969 324 324 - appel non surtaxé), via votre espace client (particuliers.engie.fr) ou par courrier (ENGIE Service Clients TSA 97495 - 76934 ROUEN Cedex 09).

Si les voies de recours internes ont été épuisées, vous pouvez soumettre le différend au Médiateur pour ENGIE, soit par internet www.mEDIATEUR-engie.com/contact, soit par simple lettre à ENGIE - COURRIER DU MEDIATEUR, TSA 27601 - 59973 TOURCOING CEDEX. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09 ou www.energie-mEDIATEUR.fr.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au **0 800 112 212** (appel gratuit depuis un poste fixe).

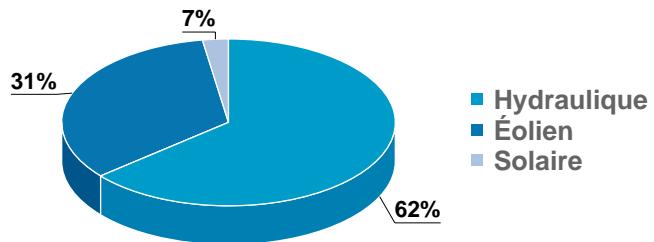
Informations Gouvernementales - Violences Femmes Info :



Les garanties d'origine sur les offres Elec'Verte

Zoom sur les garanties d'origine utilisées par ENGIE en 2022 pour les offres Elec'Verte

Les installations pour produire l'Electricité sont à 61% implantées en France et 39% dans le reste de l'Europe et l'Electricité est certifiée par 100 % de Garanties d'Origine dont 25% sont acquises par enchères organisées par l'Etat.



Retrouvez par ailleurs les informations relatives à l'origine de l'électricité produite pour notre offre globale d'électricité et les Indicateurs d'impact environnemental sur la page <https://particuliers.engie.fr/pourquoi-choisir-engie/conseils-transition-energetique/conseils-energies-renouvelables/energie-renouvelable-enr.html> du site particuliers.engie.fr.



VOTRE NOUVEAU CALENDRIER DE PAIEMENT

Pour la période du 25/05/2024 au 24/05/2025

Référence client : 310 990 186

Numéro Compte de Contrat : 515 019 996

Lieu de consommation :

1ER- BATIMENT A- LOGEMENT 14 1ER-BTA 1
4, CHEMIN DE LA PLANCHETTE
77170 BRIE COMTE ROBERT

MME BARRY LUDIVINE
ETG 1 APPT 14
4 CHEMIN DE LA PLANCHETTE
77170 BRIE COMTE ROBERT

Chère cliente,

Voici votre nouveau calendrier de paiement pour la période du 25/05/2024 au 24/05/2025 détaillant les dates de prélèvement et les montants mensuels qui seront prélevés sur votre compte bancaire référencé.



Votre Calendrier de Paiement (date de prélèvement et montant TTC)

	Le 08/07/24	Le 07/08/24	Le 09/09/24	Le 08/10/24	Le 07/11/24	Le 09/12/24	Le 07/01/25	Le 07/02/25	Le 10/03/25	Le 07/04/25	Le 09/05/25
Gaz	72,12 €	72,12 €	72,12 €	72,12 €	72,12 €	72,12 €	72,12 €	72,12 €	72,12 €	72,12 €	72,12 €
Électricité	66,71 €	66,71 €	66,71 €	66,71 €	66,71 €	66,71 €	66,71 €	66,71 €	66,71 €	66,71 €	66,71 €
Total Prélèvement	138,83 €	138,83 €	138,83 €	138,83 €	138,83 €	138,83 €	138,83 €	138,83 €	138,83 €	138,83 €	138,83 €

Comme vous, plus de 5 millions de clients ENGIE ont choisi la mensualisation, Félicitations !

Comment ont été définies vos mensualités ? Celles-ci ont été estimées en fonction des consommations précédentes (ou sur une consommation prévisionnelle d'après les informations que vous nous avez communiquées) :

- consommation en Gaz de 5863 kWh
- consommation en Électricité de 3481 kWh

Et ensuite que se passe-t-il ? Après la dernière mensualité, une relève ou auto-relève de compteur(s) sera effectuée. Vous recevrez alors votre facture annuelle, calculée sur la base de ce que vous avez réellement consommé déduction faite des mensualités déjà réglées :

- si le solde est en votre faveur, un virement sera effectué sur votre compte bancaire,
- si le solde est en votre défaveur, un prélèvement complémentaire sera effectué : son montant et la date de ce prélèvement seront indiqués sur la facture.

Votre prochaine facture sera émise vers le 24 mai 2025. En effet, grâce à la mensualisation vous ne recevez plus qu'une facture par an !

N'hésitez pas à vous connecter à notre site internet particuliers.engie.fr ou sur notre application mobile afin de suivre vos consommations.

Vos Contacts Utiles

Votre Service Clients Engie

Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7 : particuliers.engie.fr

Accédez depuis votre application mobile

Du lundi au samedi : 8H-20H

N°Cristal 0 969 324 324

APPEL NON SURTAXÉ

ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Vos Coordonnées Bancaires

Titulaire du compte : Barré Ludivine

Identifiant Créditeur SEPA : FR03SYM002381

Référence du compte : Nom de la banque

CSSE CIT MUT SOTTEVILLE LES ROUEN/AG
SOTTEVILLE ROUEN

Référence Unique du Mandat : 00S013822458

Numéro de compte : 1027802163000718858XXXX